

**Interpellation Bernard Borel :
Blé OGM à Pully : culture du secret**



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 31.03.09

Scanné le 1 AVR. 2009

09 - INT - 219

La problématique de l'utilisation d'OGM dans les produits agricoles est un sujet délicat et qui préoccupe la population. D'ailleurs, le Grand Conseil et le Conseil d'Etat en sont bien conscients. C'est ainsi que l'on apprend cette semaine que, favorable au projet fédéral d'allongement du moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), le Conseil d'Etat approuve le projet de recourir au droit d'initiative cantonal auprès de la Confédération. Le Conseil d'Etat adhère ainsi au projet de décret élaboré par une commission du Grand Conseil à la suite d'une initiative de la députée Nicole Jufer Tissot. Si ce décret est adopté par le Grand Conseil, le Canton invitera l'Assemblée fédérale à modifier la loi sur le génie génétique pour prolonger d'au moins trois ans le moratoire sur les OGM dans l'agriculture.

Cela n'empêche pas que la population apprend par hasard tout récemment le démarrage de la plantation du blé OGM à Pully, dans le cadre du PNR59.

M. Arnold Schori, chercheur sur le site de Pully, parle de recherche publique totalement indépendante. Or, le Professeur Gruissem, qui a fait la demande auprès de l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV) travaille (ou a travaillé) comme consultant pour Monsanto et Syngenta, multinationales très actives dans les OGM, comme confirmé sur son site web. On se souvient par ailleurs des études scientifiques menées pendant des années par un Professeur de l'Institut de Médecine sociale et préventive de l'Université de Genève niant la nocivité de la fumée passive et dont les liens avec l'industrie du tabac n'a été découverte que très tardivement.

C'est pourquoi je me permets de poser les questions suivantes :

1. Quelle est la nature exacte des liens entre le Professeur Gruissem et son équipe et des intérêts privés ?
2. Pourquoi la mise en terre du blé OGM n'a-t-elle fait l'objet d'aucune communication officielle
3. Quel est le mandat précis de l'agence de communication Scitec-media engagée dans le cadre du PNR59 ?
4. Est-il vrai que des visites de classes et des courses d'école sont prévues sur le site de Pully ?
5. Si oui, quel concept de communication quel matériel pédagogique et quel message sera transmis à ces jeunes visiteurs ? Comprendront-ils la position des opposants ?

Merci de me répondre dans les délais légaux.

Aigle, 31 mars 09

Bernard Borel

Souhait développer